

# **ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS**

**Bussigny - Chavannes-près-Renens - Crissier  
Ecublens - Prilly - Renens - Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix**

**PREAVIS NO 13/2011-2016**

**GESTION**

**&**

**COMPTES**

**2015**

**ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE  
BUSSIGNY - CHAVANNES-PRES-RENENS - CRISSIER - ECUBLENS - PRILLY - RENENS -  
SAINT-SULPICE - VILLARS-SAINTE-CROIX**

**RAPPORT DU COMITE DIRECTEUR**

**A L'ASSEMBLEE REGIONALE  
sur sa gestion pendant l'année 2015**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

En application de l'article 15 des statuts, le Comité directeur a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2015, ainsi que les comptes de cet exercice, arrêtés au 31 décembre 2015.

Assemblée régionale	Page : 4
Sommaire des décisions	Page : 6
Comité directeur	Page : 7
Rapport du chef de l'organisation	Page : 8
Comptes 2015	Page : 27
Approbations légales	Page : 35

## ASSEMBLEE REGIONALE

L'assemblée régionale, d'un effectif de 39 membres, se présentait comme suit au 31 décembre 2015 :

BERDOZ	Marcel	Bussigny
GIRARDET	Olivier	Bussigny
HUGGLER	Roland	Bussigny
MEYER	Michael	Bussigny
ZANARDI	Urbano	Bussigny
BAPST	Paul	Chavannes
CALLEGARI	Andrea	Chavannes
MICHEL	Patrick	Chavannes
PEYTRIGNET	Pierre-André	Chavannes
BOSSON	Guy-Paul	Crissier
MARGOT	Daniel	Crissier
RUEGGER	Ernest	Crissier
VEILLARD	Serge	Crissier
CASSE	Philippe	Ecublens
CONTI	Pascal	Ecublens
DUBRESSON	Nicolas	Ecublens
LAGRIVE	Gérald	Ecublens
LEIMGRUBER	Jacky	Ecublens
STIO	Alexandre	Ecublens
BORER	Georges	Prilly
EBERHARD	Pierrette	Prilly
HANISCH	Youri	Prilly
PILET	Olivier	Prilly
SEPPEY	Marianne	Prilly
STEINER	Nadia	Prilly
BERTHOUD	Jacques	Renens
DINC	Hasan	Renens
DUPERREX	Gérard	Renens
IBRAHIMI	Selim	Renens
KILINC	Ali	Renens
LOKAJ	Naïm	Renens
NEAL	Richard	Renens
ROHRBACH	Daniel	Renens
ROULIER	Jean-Daniel	Renens
CHAPPUIS	Olivier	Saint-Sulpice
DEVAUD	Ghislaine	Saint-Sulpice
MOSER	Jean-Louis	Saint-Sulpice
DAVID	Pierre	Villars-Sainte-Croix
ROMON	Jacques	Villars-Sainte-Croix

**PRESIDENT :** BOSSON GUY-PAUL

**VICE-PRESIDENT :** LAGRIVE GERALD

**SCRUTATEURS :** CHAPPUIS OLIVIER  
NEAL RICHARD

**SCRUTATEURS SUPPLEANTS :** ZANARDI URBANO  
CALLIGARI ANDREA

**SECRETAIRE :** LANG Denis

**Membres de la Commission de gestion :**

MEYER	Michael	Bussigny
BAPST	Paul	Chavannes
BOSSON	Guy-Paul	Crissier
CONTI	Pascal	Ecublens
HANISH	Youri	Prilly
ROULIER	Jean-Daniel	Renens
MOSER	Jean-Louis	Saint-Sulpice
ROMON	Jacques	Villars-Sainte-Croix

**Membres suppléants de la Commission de gestion :**

PEYTRIGNET	Pierre-André	Chavannes
RUEGGER	Ernest	Crissier
STIO	Alexandre	Ecublens
BORER	Georges	Prilly
ROHRBACH	Daniel	Renens
CHAPPUIS	Olivier	Saint-Sulpice
DAVID	Pierre	Villars-Sainte-Croix
Vacant		Bussigny

## **SOMMAIRE DES DECISIONS**

### **SEANCE DU 16 juin 2015**

Présidence: M. Paul Bapst

Présents : 29

Absents excusés : 7

Absents non excusés : 3

#### **Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2014**

Le procès-verbal est admis à l'unanimité.

#### **Assermentation**

Conformément à la Loi sur les communes et les statuts de l'association, il a été procédé à l'assermentation de MM. Marcel Berdoz, Philippe Casse, Nicolas Dubresson et Gérard Duperrex.

#### **Préavis 11/2011-2016 Gestion & Comptes 2014 – Rapport de la commission de gestion**

C'est à l'unanimité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à adopter les comptes et donner décharge au comité directeur sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014. Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de CHF 1'539'374.20.

#### **Election du Président de l'assemblée régionale**

Avec l'accord unanime des délégués, l'assemblée a accepté que les élections statutaires aient lieu à mains levées, en dérogation de l'article 64 du règlement de l'assemblée.

A l'unanimité, l'assemblée a élu pour une année à la Présidence, M. Guy-Paul Bosson, délégué de la Commune de Crissier.

#### **Election du Vice-président de l'assemblée régionale**

A l'unanimité, l'assemblée a élu pour une année à la Vice-présidence, M. Gérald Lagrive, délégué de la Commune d'Ecublens.

#### **Election de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants**

L'assemblée a élu à l'unanimité, comme scrutateurs, MM. Chappuis Olivier (St-Suplice) et Neal Richard (Renens), et comme scrutateurs suppléants, MM. Urbano Zanardi (Bussigny) et Andrea Calligari (Chavannes-près-Renens).

## SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015

Présidence: M. Guy-Paul Bosson

Présents : 30

Absents excusés : 7

Absents non excusés : 2

### Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2015

Le procès-verbal est admis à l'unanimité.

### Assermentation

Conformément à la Loi sur les communes et les statuts de l'association, il a été procédé à l'assermentation de M. Patrick Michel (Chavannes-près-Renens).

### Préavis 12/2011-2016 – Budget 2016

C'est à l'unanimité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à adopter le budget pour l'année 2016, tel que proposé par le comité directeur.

## COMITE DIRECTEUR

Au 31 décembre 2015, le Comité directeur était composé de 8 membres, soit :

PRESIDENT	GOLAZ	Olivier	Renens	
VICE-PRESIDENT	MEYER	Jean-Paul	Saint-Sulpice	
MEMBRES	GLARDON	Jean-Claude	Bussigny	
	STEINER	Isabelle	Chavannes	
	MUHLETHALER	Pierre	Crissier	
	FARINE	Michel	Ecublens	
	HENZELIN	Bertrand	Prilly	
	CATTANO	Nicole	Villars-Sainte-Croix	(01.10.-31.12.)
	MINI	Pascal	Villars-Sainte-Croix	(01.07.-30.09.)
	ROMON	Roger	Villars-Sainte-Croix	(01.01.-30.06.)
SECRETAIRE	LANG	Denis		
TRESORIERE	BRUCHEZ	Véronique		

Le comité directeur s'est réuni à 3 reprises, les 21 avril, 18 août et 24 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le comité a adopté les préavis suivants :

- Préavis 11/2011-2016 Gestion & Comptes 2014, portant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014 ;
- Préavis 12/2011-2016 Budget 2016, portant sur la proposition de budget pour l'année 2016.

## **RAPPORT DU CHEF DE L'ORGANISATION**

Thèmes :

- 1 Organisation et conduite**
- 2 Instruction**
- 3 Travaux d'état-major/planifications**
- 4 Structure du bataillon**
- 5 Dispositif logistique et territorial**
- 6 Véhicules d'intervention**
- 7 Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes**
- 8 Mutations/promotions/libérations**
- 9 Objectifs 2016**
- 10 Situation AGILE et Protection civile 2015+**
- 11 Conclusion et perspectives d'avenir**

## 1 Organisation et conduite

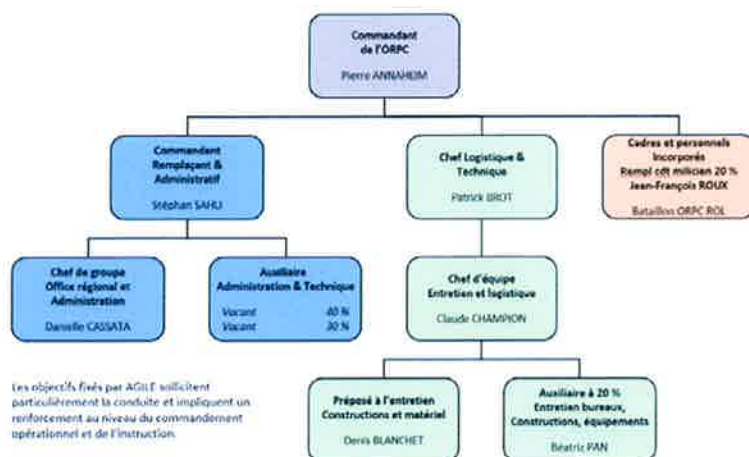
### 1.1 Missions principales du personnel professionnel

- Gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale ;
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC ;
- Garantir l'état opérationnel en matière de conduite des engagements de l'ORPC, en appui des partenaires sécuritaires et autres.

### 1.2 Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2015)

L'effectif du personnel professionnel représente 640% d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2015. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée ; au vu des exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, il est envisagé d'engager un chef opérations à plein temps, dont le profil de formation recherché sera axé principalement sur la maîtrise de ces domaines. De plus, les 70 % aujourd'hui vacants dans le domaine « Administration & Technique » seront également partiellement repris par une organisation interne.

### 1.3 Organigramme du personnel professionnel



## 2 Instruction

### 2.1 Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois – FIROL, compte 93 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2015. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des autorités et la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres (niveau officier/sous-officier est à plus de 85%), soit toujours trop largement dominante ; elle se compose de 44 officiers, 37 sous-officiers supérieurs et sous-officiers ; les appointés et soldats ne sont que 12 actuellement. Cette situation était due principalement au fait que les cadres présentaient une plus-value quant aux jours de service nécessaires à l'exercice de cette fonction. Dans le nouveau cadre bataillonnaire, la FIROL sera constituée en une compagnie de type B, d'un effectif réglementaire de 117 personnes, structurée selon les règles d'une unité comportant le nombre de sections adapté aux besoins et conduite par un encadrement mieux proportionné. La possibilité offerte par l'introduction en 2014 et 2015 du cours de trois jours, pour spécialistes membres d'une FIR et donnant droit à l'obtention du premier niveau cadre (grade d'appointé spécialiste), ne s'est pas révélée assez efficace pour influencer entre les cadres et le personnel spécialiste, l'inversion des quotas. Il faudrait pouvoir encore augmenter le nombre d'astreints arrivant chaque année du recrutement et de la formation, ainsi et surtout de les convaincre de rejoindre les volontaires du contingent FIR. Cette perspective reste une clé pour l'amélioration du domaine, mais il faut être conscient que les futurs contingents annoncés par les études actuellement faites dans le cadre du projet de la confédération et des cantons « protection de la population et protection civile 2015+ » ne vont pas dans ce sens. Une nouvelle analyse des structures et des moyens en personnel et matériel des régions de protection civile fixés dans la réforme « AGILE » et actuellement en application jusqu'en 2018, sera certainement remise à l'ordre du jour.

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (**FAR**), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement et le recours à leurs contingents s'est révélé essentiel à la bonne marche des nombreux engagements d'urgence (art. 27 LPPCI) durant l'année 2015.

### 2.2 Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2015, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 703 incorporés formés, 345 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Malheureusement le constat reste que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2014, 40 arrivées /77 départs et 2015, 52 arrivées/59 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

52 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

49 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accomplis 204 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 01.01.2010.

22 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promu à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 1'390 personnes – 3'206 jours de service)

*\* Remarque : La même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.*

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	853	1919
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	91	376
3	Entretien du matériel et des constructions.	61	218
4	Services d'utilité collective, interventions.	385	693
	<b>Totaux :</b>	<b>1'390</b>	<b>3'206</b>

Commentaires par position :

1. Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique, bactériologique et chimique (NBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont compris.
2. La FIROL (Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois) a été entraînée dans des services spécifiques. Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.  
  
En 2015, comme en 2014, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective et d'engagement d'urgence ; malgré ce fait, le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique est en stabilité.
3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.

4. L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

• Engagement d'urgence « ATOME » du 14 mars au 1<sup>er</sup> avril 2015

**Compte-rendu de l'événement :**

La Suisse est l'état hôte d'une conférence internationale sur le nucléaire iranien qui se conduira d'abord à Montreux, puis à Lausanne depuis le 26 février jusqu'au 3 avril 2015. Les délégations logeront et se rencontreront au Beau-Rivage Palace à Lausanne.

La sécurité inhérente à cette rencontre sur sol vaudois est du ressort exclusif du canton de Vaud. La police cantonale vaudoise assure la conduite globale du dispositif sécuritaire.

La protection civile vaudoise a été sollicitée pour appui à la police cantonale. Par un total d'environ 1'500 jours de service, elle réalisera ses missions durant 40 jours, en assurant entre autres la production de quelque 11'000 repas et 3'500 lunches aux dispositifs sécuritaires.



Missions de l'ORPC ROL, en appui des ORPC Lausanne-District et Gros-de-Vaud :

- Garantit la mise à disposition, la conduite et l'engagement des plantons de circulation au profit de la police cantonale et des polices municipales, selon le catalogue des prestations.
- Garantit la mise à disposition, la conduite et l'engagement de la réserve mobile au profit de la police cantonale, selon le catalogue des prestations.
- Appuie l'ORPC Gros-de-Vaud dans la subsistance à tout le dispositif sécuritaire.
- Se tient prête à remplir d'autres missions.



Un effectif de 71 incorporés de la FIR et de la FAR de l'ORPC Ouest Lausannois s'est engagé dans cette opération pour un total de 190 jours de service et 789 heures au profit de l'exécution des prestations demandées.

• Engagement d'urgence « GRANA » du 16 avril 2015

**Compte-rendu de l'événement :**

Opération « GRANA » du 16.04.15 à Lausanne et Hautes Ecoles sur l'Ouest lausannois (visite officielle à la Suisse du Président de la France, François Hollande).

Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> jour de la visite officielle du Président François Hollande se déroulant dans un premier temps sur le complexe de l'EPFL, puis sur le site de Lausanne-Ouchy, l'ORPC a mobilisé un contingent de 32 astreints qui ont, en collaboration avec l'ORPC de Lausanne-District, assuré des missions de plantons de circulation en renfort du dispositif de sécurité de la police cantonale, de la POL, des polices municipales et des services de sécurité, particulièrement sur le site des Hautes Ecoles et les axes utilisés par les convois officiels.



• Engagement d'urgence « Daillens » du 25 au 30 avril 2015

**Compte-rendu de l'événement :**

Suite à l'accident du convoi de train transportant des matières chimiques dangereuses, le 25 avril 2015 à 03h00 le matin, à Daillens, l'EMCC a conduit les opérations de secours et interventions regroupant les domaines sécuritaires spécialisés. L'intervention de



la PCI durera 5 jours où, 24h sur 24h, les astreints mobilisés du SSCM et des régions vont s'occuper des tâches de bouclage du périmètre et des accès, de la mise à disposition de matériel de tentes et WC, ainsi que de l'éclairage de zones et distribution de subsistance aux contingents d'intervenants. L'ORPC Ouest Lausannois a fourni 17 personnes pour cet engagement entre le 29 et 30 avril 2015.

- Plan canicule 2015

Un test pratique sous la forme d'un exercice rassemblant les différents partenaires du district a été organisé les 3 et 4 juin 2015. Sous la conduite de l'ORPC. 41 membres de la PCI, 60 sapeurs-pompiers et samaritains pour les 3 SDIS, les référents communaux et la centrale permanente de la Polouest ont collaboré dans le cadre des 312 visites programmées. Au terme de l'exercice, le bilan est encourageant, puisque 81 % des visites ont pu être exécutées ; la collaboration entre les différents partenaires et la coordination des actions ont été évaluées dans une large mesure.



L'entraînement et les adaptations apportées par cette répétition générale sur le dispositif mis en place depuis 2010 sous la conduite de la préfecture et par son groupe de travail s'est révélé prépondérant pour assurer la suite des événements qui nous étaient réservés, puisque quelques semaines plus tard, la météo caniculaire nous obligeait à mobiliser nos troupes, mais cette fois dans l'implication réelle de l'engagement.

Activation du plan canicule par le Conseil d'Etat et la Santé Publique (médecin cantonal) pour les engagements des partenaires dans le cadre du district :

- Engagement 1 (2 au 8 juillet 2015)

- 342 personnes visitées dans le district lors d'un premier passage
  - 181 dans une deuxième visite

- Engagement 2 (16 au 22 juillet 2015)

- 285 personnes visitées dans le district lors d'un premier passage
  - 144 dans une deuxième visite

Soit un total de 952 visites pour la durée des deux interventions ordonnées par le Conseil d'Etat et la Santé Publique du canton de Vaud, via la Préfecture du district.

- 20 km de Lausanne, le samedi 25 avril 2015

Dans le cadre de la manifestation organisée par le service des sports de la ville de Lausanne, 21 astreints de l'ORPC Ouest Lausannois se sont associés au contingent de Lausanne-District pour des missions de renfort de plantons de circulation et particulièrement de la gestion des parkings réquisitionnés sur l'espace des Hautes Ecoles (UNIL et EPFL).



- Tour de Romandie, le dimanche 3 mai 2015

Le Tour de Romandie s'est déroulé du 28 avril au 3 mai 2015 en partant de la Vallée de Joux pour arriver à Lausanne, 6<sup>ème</sup> et dernière étape sous la forme d'un contre-la-montre individuel, tracé sur la ville de Lausanne et ses alentours, soit entre Pully et la hauteur de l'EPFL. 25 astreints de l'ORPC Ouest Lausannois se sont joints au dispositif sécuritaire de nos partenaires et ont assuré le contrôle du parcours situé entre La Maladière, Dorigny, la route du Lac et jusqu'à l'EPFL.



- Destiny, weekend des 3 au 5 juillet 2015

(Action au profit de la lutte contre le cancer et pour les enfants malades)

Soutien en renfort de l'organisateur, à Ecublens le 5 juillet, mise à disposition

de matériel et locaux, appui logistique de

l'action « Destiny » au profit de la Ligue vau-

doise contre le cancer. En tout, 34 personnes

ont été engagées le dimanche pour les dé-

montages d'infrastructures en phase logistique et la remise en état du site.



- 30<sup>ème</sup> Marchethon CF Lausanne

Le Marchethon de Lausanne du 3 octobre 2015 en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose a réuni 1'265 participants qui ont, avec leurs familles, généré des promesses de dons d'environ CHF 90'000.- montant qui sera versé intégralement à la Fondation de la Mucoviscidose qui, depuis 1990, vient en aide aux adolescents



et adultes de la Suisse entière en attribuant des soutiens financiers mensuels ou ponctuels, afin de les rendre le plus autonome possible.

40 incorporés cadres et personnel de milice, ainsi qu'une partie du personnel professionnel, ont soutenu la manifestation en assumant des missions de montage et démontage d'infrastructures, de contrôle de sécurité des parcours, de soutien sur les aires de départ et d'arrivée, ainsi que la tenue du stand d'information et régulation du trafic (parking).

- 28<sup>ème</sup> TELETHON, les 4 et 5 décembre 2015

Exploitation des sites de collecte et logistique générale, avec la précieuse collaboration des municipalités de Chavannes-près-Renens et de Renens, des services de défense incendie et secours (SDIS) de Chamberonne et Malley-Prilly-Renens, des bénévoles de Chavannes-près-Renens, Ecublens et environs ainsi que de diverses sociétés et groupements locaux.



L'ORPC a engagé 117 personnes pour 221 jours de service et c'est encore le magnifique montant de CHF 83'000.- qui a été versé au compte de Téléthon Suisse pour la collecte 2015.



### 3 Travaux d'état-major / Planifications

Exercer la capacité des officiers d'état-major (EM) dans les phases de la conduite, être capable de conseiller le chef d'intervention général ou le commandant, en développant des variantes, voilà quelques pistes pour les exercices à mettre sur pied si possible chaque année.

Dans le cadre du cours du domaine de la conduite qui s'est déroulé du 16 au 18 novembre 2015 dans les locaux du poste de commandement régional du Croset, l'état-major « ad hoc renforcé » de l'ORPC s'est exercé une nouvelle fois au rythme de la conduite et à l'appréhension des problèmes. Avec le concours d'un formateur de la société Gestio, plusieurs situations de crise ont été soumises à l'analyse des membres de l'état-major, soutenus par un contingent de spécialistes en aide à la conduite qui leurs était attribué.



#### Concepts d'engagements :

Le dossier d'engagement CODENG ROL, regroupant les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence est toujours en cours d'élaboration et sa mise à jour reste permanente. L'instruction nécessaire se base sur la doctrine d'engagement élaborée par l'EMCC, sur le dossier « ORCA – Analyse des dangers et des risques dans le canton », ainsi que sur les enseignements des expériences tirées des collaborations avec les régions voisines.

- Aide à la conduite
- Alarme / information
- Battue
- Assistance / hébergement
- Décontamination
- Distribution des pastilles d'iode
- Epizootie
- Polycom
- Ravitaillement



## 4 Structure du bataillon

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est structuré selon la vision cantonale et regroupe un effectif réel de 703 astreints au 31 décembre 2015. Il comprend entre autres un état-major de 24 officiers dont 18 sont membres de la FIR et porteurs de pages (l'effectif réglementaire est de 13 officiers pour l'EM), une formation d'intervention (FIR) de 73 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 155 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant 420 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR (appui).

Malgré l'équilibre relatif des nombres constaté dans la comparaison entre les effectifs réels et réglementaires, la réalité des proportions entre cadres et soldats des sections est loin d'être idéale. (Voir explicatif sous pt 2.1 du rapport).

EM ORPC	13
cp EM	137
cp FIR	117
cp Appui/Assist (5x84)	420
<b>Total</b>	<b>687</b>

FIR : échelon d'intervention 1 heure
FAR : échelon d'appui 6 heures



Transbordement d'engins en terrain



Engins de découpage de tôle et écar-

## 5 Dispositif logistique et territorial

### 5.1 Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 11 constructions de protection, un atelier/hangar, les 4 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont pour la plupart en bon état et opérationnels.

17 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 9 du domaine privé, 8 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total ce sont 126 abris (5155 places protégées) qui ont été visités ; 92 sont conformes et en ordre ; les 34 autres seront ou reconduits en 2016, ou considérés comme de pleine valeur sitôt enregistrée la réception de la facture validant les travaux de remise en état légers signifiés aux propriétaires.



#### Légende :

- Administration ORPC ROL
- A disposition de la commune de Bussigny
- Espaces transformés abris publics
- Constructions en mains de l'EVAM
- Constructions niveau 2 (troupe + matériel)
- Constructions niveau 3 (stock matériel)
- Construction destinée à l'hébergement d'urgence
- Constructions niveau 1 (opérationnelles FIR/FAR trains d'intervention matériel)

- Hangar-atelier / garage véhicules

## 5.2 Hébergement et assistance de personnes, en cas d'urgence

La construction des Baumettes (sise sous le centre CACIB) à Renens a été rétablie et modernisée dans ses installations, suite à son occupation par la société AFIRO de 2009 à 2012. Actuellement, elle permet de recevoir, dans un délai quasi immédiat, des contingents importants de personnes en quête d'hébergement d'urgence.

Lors d'un incendie de grands immeubles, dans le cas d'évacuation de quartier dû à des émanations toxiques ou lors d'une évacuation d'un EMS, la capacité d'accueil de la construction reste importante, soit :

- 128 lits sanitaires (à 2 étages) / 4 espaces séparés de 32 lits chacun
- 240 lits à 3 étages dans 6 zones de dortoirs séparés et modulables
- Installations sanitaires adaptées (douches, WC, lavabos, vidoirs)
- Installations partiellement adaptées et équipement pour assistance de personnes à mobilité réduite
- Cuisine équipée (+ steamer) et installations de réfrigération (chambre froide et congélateur combinés)



Formateurs de

## 5.3 Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest Lausannois (EVAM)

Le nombre de requérants d'asile attribués au canton reste élevé et ne cesse d'augmenter chaque mois ; la situation de l'afflux de migrants issus principalement du conflit en Syrie nécessite des mesures particulières pour en absorber les contingents qui seraient attribués au canton de Vaud. Le SSCM est chargé de recenser auprès des régions de protection civile du canton, les possibilités existantes pour l'accueil de migrants dans des constructions de protection civile dans un délai de 6 à 48 heures, ceci pour une durée relativement courte et déterminée de 1 à 7 jours, en attendant leur remplacement dans d'autres conditions.

Pour ce qui est des infrastructures de protection civile déjà réquisitionnées par l'EVAM, la situation dans le district est la suivante :

- Depuis décembre 2012, la construction PCi de Dessous-Le-Mont à Bussigny regroupe une cinquantaine de requérants d'asile. Prévue initialement pour être occupée pour 1 année, le prolongement de son utilisation est régulièrement demandé à la municipalité d'une année à l'autre.
- En accord avec les Autorités communales de Renens, l'EVAM a ouvert le 11 novembre 2015, une nouvelle structure d'accueil pour quelques 50 requérants d'asile dans la construction du Léman (sous la salle de gymnastique du collège du Léman) à Renens. Il s'agit d'une structure identique à Bussigny, pour 50 hommes seuls, ne résidant dans la construction que pour la nuit et devant rejoindre une structure de jour de l'EVAM pour la journée.



## **6 Véhicules d'intervention**

### Véhicules de l'ORPC Ouest Lausannois

A ce jour, nous avons une "flotte" de 7 véhicules (5 bus de transport Vito-Mercedes et 2 Puch /8 places) tous sont la propriété de l'ORPC; le 7<sup>ème</sup> et dernier véhicule acquis du type Vito-Mercedes (4 X 4) pour transport de personnes et traction de remorques de matériel a été commandé en août et conformément au budget 2015 ; sa préparation finale a été exécutée en décembre et la livraison programmée au 19 janvier 2016.

Au vu du dispositif, du concept d'engagement de l'ORPC ROL et des contingents en personnel et matériel à transporter (une compagnie FIR d'une centaine de personnes et un effectif total fixé à environ 700 actifs), on peut sans aucun doute poursuivre le processus d'acquisition en complément, voire en remplacement des plus anciens véhicules.



Selon l'acceptation de l'Assemblée Régionale pour le budget 2016, ainsi que par décision du Comité Directeur dans sa séance du 24 novembre 2015, un véhicule au profit de l'officier de piquet « militaire » sera acheté dans le courant du début d'année 2016 et mis à disposition pour l'engagement. Une proposition sera faite par le commandant de l'ORPC pour mettre au budget 2017, une nouvelle possibilité d'acquisition d'un véhicule complémentaire ou de remplacement.

### **Financement des véhicules des ORPC des régions par le SSCM**

Un point sur ce sujet a été porté à l'ordre du jour de la séance des Présidents de CODIR du 26 août 2015. Une présentation des différentes variantes prévues, ainsi qu'une mise en évidence des bases d'analyse que sont les profils de prestations, les besoins, les moyens et le financement ont été discutés. Lors de la séance des Présidents des CODIR du 11 novembre 2015, une décision sera prise sur le choix de la variante, ainsi que les dates des premiers engagements d'étude de la commission nommée à cet effet, pour l'année 2016.

## 7 Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes



### 7.1 POLYALERT

Au 25 novembre 2015, 448 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois ont été migrées du système INFRANET sur POLYALERT.

### 7.2 Essais de sirènes planifiés le 3 février 2016

- Situation pour le district Ouest Lausannois

S'agissant du premier test dans le cadre du dispositif POLYALERT, un astreint sera mobilisé au pied de chaque sirène pour, d'une part apprécier la qualité sonore, et d'autre part, pour effectuer le déclenchement manuel selon les prescriptions fédérales et cantonales. Durant la même journée, les sirènes mobiles devront toutes être testées sur alarme sonore, afin de contrôler leur état technique de fonctionnement, ainsi que les parcours de GAM planifiés.

Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et seront testées selon les prescriptions ; seule la sirène rue du Jura 9 à Crissier n'aura pas son coffret à clé opérationnel le jour des essais.

Sirènes mobiles :

Les 9 sirènes mobiles de l'ORPC seront toutes montées sur un véhicule de service et testées sur leur capacité sonore.



## 8 Mutations/promotions/libérations

### 8.1 Promotions

#### Au grade de capitaine

four Fernandez Nicolas of coord log, Etat-major

#### Au grade de premier lieutenant

lt Abbet Xavier C sct appui, sct FIR appui 14  
lt Fattebert Luc C sct aide cond, sct FIR aide cond 12

#### Au grade de lieutenant

cpl Favre Grégory C sct assist, sct assist 72  
cpl Irmiger Bastian C sct aide cond, sct FIR aide cond 12  
cpl Dubuis Guillaume C sct aide cond, sct FIR aide cond 12  
cpl Jermini Pascal C sct aide cond, sct FIR aide cond 12  
cpl Vörös Denis C sct aide cond, sct aide cond tm 23

#### Au grade de fourrier

cpl Milutinovic Stefan four, sct cdmt 71

#### Au grade de sergent

cpl Auberson Lionel rempl. C sct appui, sct FIR appui 14  
cpl Grisiger Laurent rempl. C sct appui, sct FIR appui 15

#### Au grade de caporal

app Keller Sylvain spéc RaP, sct aide cond prot NBC 24  
app Cretenoud Julien spéc RaP, sct aide cond prot NBC 24  
sdt Brocard Sébastien C gr tm, sct aide cond tm 23  
sdt De Angelis Fabio C gr suivi, sct FIR aide cond 12  
sdt Buchi Fabian C gr suivi, sct FIR aide cond 12  
sdt David Samuel C gr suivi, sct aide cond suivi 22  
sdt Bourqui Swann C gr mat, sct FIR cdmt 113  
sdt De Sousa Ricardo C gr assist, sct assist 13  
sdt Bussolaro Michael C gr assist, sct assist 53  
sdt Errede Francesco C gr assist, sct assist 53  
sdt Wyss Grégory C gr appui, sct FIR appui 15

### 8.2 Libérations (spécialistes FIR / porteurs de pager)

app Spicher Dominique pi appui, gr PBC FIR 145 1997-2015 / 49 jours de service  
app Longchamp Patrick cen, sct FIR cdmt 11 1997-2015 / 70 jours de service

### 8.3 Libérations (contingent FAR et réserve)

Au 31.12.2015, **70 incorporés**, dont 18 cadres/spécialistes et 52 soldats/recrues, ont été libérés de l'obligation de servir dans la PCi (année 1975).



## 9 Objectifs 2016

- **Recherche et augmentation du potentiel cadres et spécialistes FIR**

- Officiers de piquet miliciens
- Spécialistes FIR (porteurs de pager)



- **Amélioration et développement des moyens**

- En infrastructures d'hébergement et d'accueil
- En capacité de transport de personnes et matériel (trains d'intervention)
- En capacité de ravitaillement
- En capacité de conduite (locaux fixes et PCE mobiles)

- **Uniformisation et développement des procédures**

- Terminer les concepts principaux d'engagements (Codeng ROL)
- Préparer la transition du système de gestion des incorporés PISA en remplacement et complément du système OM
- Développer les moyens AiC Saga Crisis et Visioco

- **Consolidation de la collaboration avec nos partenaires** (PCV et POL ; SDIS, Samaritains, services communaux)

En définitive, il s'agit de maintenir une logistique de qualité et le niveau d'instruction acquis à ce jour, ainsi que de progresser dans la conduite des engagements en compagnies et par leurs cadres attribués.

## 10 Situation AGILE et Protection civile 2015+

### AGILE

Depuis février 2015, l'application des phases prévues dans le projet « AGILE » est en cours. Concrètement, le contingent du détachement cantonal s'agrandit et poursuit le développement de ses structures. Aux 6 régions de PCi déjà constituées selon le concept de la réforme, dont l'Ouest Lausannois, est venue s'adjoindre une 7<sup>ème</sup>, l'ORPC Broye-Vully (fusion des ORPC de Payerne – Moudon – Avenches). Pour la suite et d'ici 2018, il s'agit de permettre la mise en œuvre des trois dernières encore manquantes au projet final des 10 régions « bataillonaires » au niveau de chaque district.

### Rapport sur la protection de la population et protection civile 2015+

Pour la protection civile, les objectifs sont les suivants :

- Réexaminer et adapter le profil des prestations, les effectifs et l'organisation de la protection civile. Le profil des prestations constituera une base uniforme et applicable dans toute la Suisse, ainsi que des spécialisations supplémentaires. Les futurs effectifs de la protection civile seront à déterminer sur cette base
- Créer en complément des organisations de protection civile régionales et cantonales des centres de renfort intercantonaux (CRI). Les CRI fourniront des prestations spécialisées qui ne sont pas à la portée de tous les cantons et permettront de stocker du matériel que les cantons ne peuvent pas tous acquérir
- Définir des critères d'interopérabilité afin de permettre des interventions intercantionales et nationales
- Réexaminer et adapter le système actuel de prestations et de formation en vue d'une harmonisation du nombre de jours de service avec l'Armée et d'une simplification des filières de formation
- Examiner comment la protection civile peut être renforcée dans la perspective d'événements extrêmes (conflit armé, entre autres)

Le projet du rapport est en consultation technique auprès des cantons et autres offices depuis novembre 2015. Pour ce qui est du rapport concernant la protection civile 2015+, la consultation a été portée entre autres auprès des régions de PCi vaudoise et sous la conduite du Commandant de la PCi VD. Le résultat de cette consultation fera l'objet d'une synthèse et sera communiqué à fin janvier 2016, aux chefs de projets ; en fin février, le rapport complet sera présenté aux commanditaires du projet (niveau fédéral, Chef du DDPS / Président de Commission) et au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016, après examen et correction, la version finale de ce rapport « Protection de la population et protection civile 2015+ » sera présenté ensemble, avec le rapport du groupe de travail sur l'obligation de servir, au Conseil fédéral.

## 11 Conclusion et perspectives d'avenir

Comme annoncé dans la presse le 31 décembre dernier, l'année 2015 s'est révélée comme celle de toutes les missions pour la protection civile; nous voilà avertis et appelés à nous préparer à récidiver dans les périodes à venir. En définitive, il s'agit de maintenir les niveaux opérationnels dans l'organisation, l'instruction, la logistique et la qualité des infrastructures en équipements et matériels devant être engagés. Il nous faut également progresser et nous donner les moyens d'atteindre nos objectifs fixés. L'année 2016 est une année électorale au niveau du renouvellement des autorités communales, et nous porterons une attention particulière à la communication avec les nouveaux élus ; c'est à ce niveau que les réflexions déjà menées en 2014/2015 sur l'élargissement de l'Association sécuritaire de l'Ouest Lausannois par la réunion des 3 corps de secours (Police, PCi, SDIS) sous une conduite politico-stratégique unique, à l'instar de l'Association sécurité Riviera, devraient se poursuivre. Concrètement, nous allons consolider, respectivement finaliser, ce qui a été mis en place depuis notre réorganisation à 8 communes et intensifier les activités de collaboration avec nos partenaires-clés au sein du district et du canton ; la journée de mobilité douce (Cap sur l'Ouest), fixée au 25 septembre 2016, nous permettra une fois encore de nous y exercer. Il me reste à remercier la division PCi du SSCM et le Commandant de la PCi vaudoise pour le soutien technique et tactique, ainsi que les Autorités communales et régionales (Comité directeur et Assemblée régionale) pour leur appui permanent. Nous vous en sommes reconnaissants, ce climat constructif contribue grandement au développement de l'ORPC ROL et conforte sa direction, son personnel professionnel et tout le contingent de milice dans leur engagement.

Chavannes-près-Renens, le 22 février 2016

Le Commandant de l'ORPC ROL

It col Pierre Annaheim

## Glossaire

ACV	Archives Cantonales Vaudoises
AFIRO	Entreprise sociale et formatrice
AGILE	Adaptée / Garante / Intégrée / Légitimée / Efficiente
AiC	Aide à la Conduite
APREMADOL	Association pour la PREvention et le MAintien à Domicile Ouest Lausannois
CACIB	Centre Administratif Commercial et Industriel des Baumettes
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (police cantonale)
CCPP	Centre de Compétence de la Protection de la Population
CODENG ROL	COnduite Dans l'ENGagement Région Ouest Lausannois
CODIR	COmité DIRecteur
cp/sct/gr	compagnie/section/groupe
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (établissement cantonal d'assurances)
EMCC	Etat-Major Cantonal de Conduite
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
ETP	Equivalent Temps Plein
EVAM	Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants
FAR	Formation d'Appui Régionale
FIR	Formation d'Intervention Régionale
FIROL	Formation d'Intervention Régionale de la région de l'Ouest Lausannois
GAM	Groupes d'Alarmes Mobiles
LVLPCi	Loi Vaudoise d'exécution de la Législation fédérale sur la Protection Civile
NBC	Nucléaire / Bactériologique / Chimique
ORCA	ORganisation en cas de CAstrophe
ORPC ROL	ORganisation Régionale de Protection Civile Région Ouest Lausannois
PCi	Protection Civile
PCR	Poste de Commandement Régional
PCV	Police Cantonale Vaudoise
POL	Police de l'Ouest Lausannois
Saga Crisis	Logiciel de gestion de crise
SDIS	Services de Défense Incendie et Secours
SSCM	Service de la Sécurité Civile et Militaire
UNIL	UNiversité de Lausanne
Visioco	Logiciel d'aide à la conduite et cartographie

## **COMPTES 2015**

Les comptes 2015 ont été adoptés par le comité directeur dans sa séance du 19 avril 2016.

Ils figurent ci-après en annexe au présent rapport.

La répartition entre les huit communes membres de l'ORPC est effectuée proportionnellement au nombre d'habitants des communes membres, selon la statistique officielle arrêtée au, conformément à l'article 15 lettre i) des statuts.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire Intermandat SA à Lausanne. Ils ont été jugés exacts et conformes aux dispositions légales et réglementaires.

Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de Fr. 1'474'817.31

## **CONCLUSIONS**

Au vu des éléments invoqués ci-dessus, le comité directeur vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### **L'ASSEMBLEE REGIONALE DE L'ORPC**

1. Après avoir pris connaissance du rapport de gestion pour l'année 2015, donne décharge au comité directeur sur ladite gestion telle que présentée dans le présent rapport;
2. Après avoir pris connaissance des comptes de l'ORPC, arrêtés au 31 décembre 2015, adopte les comptes tels que présentés et en donne décharge au comité directeur.

Adopté par le comité directeur dans sa séance du 19 avril 2016.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le président :            Le secrétaire :

Olivier Golaz

Denis Lang

**Annexe :**            Comptes 2015 de l'ORPC

ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS		Comptes 2015		Budget 2015	Comptes 2014
		Charges	Revenus		
		1'474'817.31	1'474'817.31	1'581'950.00 -1'581'950.00	1'539'374.20 -1'539'374.20
<u>100</u>	<u>Autorités</u>	27'136.20	0.00	31'300.00	26'348.80
100.3001	Traitements	1'400.00		1'150.00	1'400.00
100.3003	Jetons de présence	2'923.00		4'400.00	3'081.00
100.3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		100.00	0.00
100.3050	Assurances de personnes	22.70		50.00	23.30
100.3185	Autorités, autres rémunérations	22'790.50		25'500.00	21'844.50
100.3199	Frais divers	0.00		100.00	0.00
<u>111</u>	<u>Administration</u>	614'785.11	9'333.53	690'000.00 -9'800.00	677'669.51 -7'437.79
* 111.3011	Traitements	355'828.55		390'000.00	393'898.20
111.3030	Cotisations AVS-AF-AC	30'925.90		34'800.00	33'821.95
111.3040	Cotisations à la caisse de pensions	58'390.80		63'700.00	60'226.80
111.3050	Assurances de personnes	9'802.60		12'000.00	10'594.75
111.3060	Indemnités et remboursements de frais	5'143.20		8'000.00	6'406.20
* 111.3090	Autres charges du personnel	1'532.25		3'500.00	3'994.00
111.3100	Imprimés et fournitures de bureau	17'666.80		20'000.00	20'542.60
111.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	10'656.40		12'000.00	11'884.75
111.3123	Electricité	1'960.05		3'000.00	2'071.80
111.3141	Entretien des locaux	960.35		2'000.00	1'987.75
* 111.3151	Entretien du mobilier et des machines	7'113.50		15'000.00	16'339.55
* 111.3161	Loyers	40'047.20		44'000.00	39'275.00
111.3163	Location d'installations techniques	9'986.65		10'000.00	9'855.10
111.3170	Frais d'expositions et de manifestations	2'320.40		3'000.00	2'278.00
* 111.3180	Affranchissements, téléphones, licences & div.	39'225.46		45'000.00	41'233.06
111.3199	Cotisations, honoraires fiduciaire et frais divers	6'225.00		7'000.00	6'260.00
111.3521	Participation aux frais d'administration	17'000.00		17'000.00	17'000.00
111.4221	Revenus des comptes courants & divers		7.13	-200.00	-80.14
111.4360	Remboursements de tiers		180.25	-500.00	-1'068.85
111.4361	Remboursements de traitements		8'891.00	-9'000.00	-6'094.50
111.4410	Part à la taxe sur le CO <sup>2</sup>		255.15	-100.00	-194.30
<u>350</u>	<u>Bâtiments</u>	167'890.10	80'076.60	174'500.00 -64'000.00	170'582.49 -79'849.90
350.3110	Achats de mobilier, matériel, machines	13'100.20		13'000.00	14'696.25
* 350.3120	Chauffage, éclairage, eau	84'492.70		103'000.00	85'000.79
350.3130	Fournitures et marchandises	5'406.05		5'000.00	5'380.50
* 350.3141	Entretien des bâtiments et des locaux	23'237.15		13'000.00	26'539.70
* 350.3150	Entretien du mobilier, matériel, machines	7'985.55		6'000.00	5'603.65
* 350.3161	Loyer	20'451.55		18'000.00	20'628.75
* 350.3180	Assurances de choses, transports	11'266.90		15'000.00	11'182.85
350.3199	Cotisations, dons et frais divers	1'950.00		1'500.00	1'550.00
350.4271	Produits des locations des constructions		6'878.00	-6'000.00	-11'532.00
* 350.4360	Remboursements de tiers		11'985.75	-11'000.00	-10'816.90
* 350.4511	Subsides		61'212.85	-47'000.00	-57'501.00

Remarques

- 111.3011 Une personne partie en retraite n'a pas encore été remplacée durant cet exercice.
- 111.3090 Le personnel professionnel de l'ORPC n'a pas participé à l'assemblée générale de la Fédération suisse de la PCI, en raison d'un engagement d'urgence.
- 111.3151 Interventions sur le matériel informatique et sur le réseau moins fréquentes que prévu.
- 111.3161 L'écart favorable affiché à ce compte provient essentiellement de montants des décomptes de chauffage moins importants que budgetés. Certaines années, ceux-ci peuvent être élevés.
- 111.3180 Les travaux d'entretien des cartes et plans d'organisation et les frais d'honoraires qui y sont liés n'ont pas été réalisés.
- 
- 350.3120 Ce compte a enregistré un montant d'environ Fr. 12'900.-- concernant les charges de Dessous-Le-Mont, dont une importante partie a été refacturée à l'EVAM dans le compte 350.4360. Voir également remarque sous 350.3161.
- 
- 350.3141 Les factures concernant les diverses mesures d'assainissement dans la construction du Croset à Ecublens s'élèvent à Fr. 12'091.55. Elles sont couvertes par un subside de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) enregistré dans le compte 350.4511.
- 
- 350.3150 La facture concernant les travaux de transformation et remise en état du chargeur et des batteries du groupe électrogène de la construction du Croset à Ecublens s'élève à Fr. 3'244.30. Elle est couverte par un subside de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) enregistré dans le compte 350.4511
- 
- 350.3161 Ce compte enregistre le loyer et les frais de chauffage de l'atelier/hangar "La Confrérie 36B" à Prilly. Les frais de chauffage avaient été prévus dans le compte 350.3120 lors de l'établissement du budget.
- 
- 350.3180 Primes d'assurances de choses : Fr. 10'943.25  
Frais de ramassage des déchets : Fr. 323.65
- 
- 350.4360 Voir remarque sous 350.3120
- 
- 350.4511 Voir remarques sous 350.3141 et 350.3150

ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS			Comptes 2015		Budget 2015	Comptes 2014
			Charges	Revenus		
* 660	<u>Instruction et planification générale</u>	153'302.50	117'825.30	137'850.00 -87'000.00	137'228.85 -115'286.50	
660.3011	Traitements	13'140.00		16'000.00	14'041.50	
* 660.3013	Soldes	70'865.85		43'000.00	44'492.60	
* 660.3030	Cotisations AVS-AF-AC	1'110.10		300.00	1'227.20	
660.3050	Assurances de personnes	71.05		50.00	73.15	
660.3060	Substance, indemnisations et rembt de frais	47'556.05		49'000.00	48'199.80	
660.3090	Autres charges du personnel	3'718.30		4'500.00	4'311.70	
* 660.3100	Fournitures de bureau	506.95		1'000.00	113.80	
* 660.3110	Achats de matériel	1'301.10		3'500.00	1'929.25	
* 660.3130	Fournitures et marchandises	1'610.40		5'000.00	1'239.35	
660.3150	Entretien du matériel	500.00		0.00	0.00	
660.3160	Location d'installations et de matériel	12'898.70		15'000.00	21'583.70	
660.3199	Frais divers	24.00		500.00	16.80	
* 660.4350	Ventes et prestations diverses		20'985.30	-2'000.00	-12'266.50	
660.4511	Subsides		96'840.00	-85'000.00	-103'020.00	
<u>661</u>	<u>Matériel d'unité, véhicules</u>	511'703.40	17'823.05	548'300.00 -14'100.00	527'544.55 -23'273.60	
* 661.3011	Traitements	326'969.35		341'000.00	336'697.55	
661.3030	Cotisations AVS-AF-AC	27'698.75		30'400.00	27'461.00	
661.3040	Cotisations à la caisse de pensions	45'746.40		46'000.00	45'463.20	
661.3050	Assurances de personnes	9'989.70		11'900.00	10'654.10	
661.3060	Indemnisations et remboursements de frais	305.20		1'000.00	212.80	
661.3090	Autres charges du personnel	1'788.05		2'000.00	1'154.20	
661.3110	Achats de matériel, équipement, véhicules	67'781.75		74'000.00	74'516.35	
* 661.3120	Achat d'énergie et carburant	5'763.80		8'500.00	8'697.20	
661.3130	Fournitures et marchandises	6'864.70		6'000.00	2'278.35	
661.3155	Entretien des véhicules	7'074.65		8'000.00	6'596.80	
* 661.3156	Entretien de matériel et équipement	162.75		2'500.00	906.35	
661.3163	Location de machines et véhicules	0.00		1'500.00	1'335.00	
661.3186	Assurances de choses	10'859.10		14'000.00	10'091.65	
661.3199	Frais divers	699.20		1'500.00	1'480.00	
* 661.4350	Ventes et prestations diverses		0.00	-4'000.00	-12'000.00	
* 661.4361	Remboursements de traitements et divers		17'567.95	-10'000.00	-11'079.35	
661.4410	Part à la taxe sur le CO <sup>2</sup>		255.10	-100.00	-194.25	
<u>662</u>	<u>Participation des communes</u>	0.00	1'249'758.83	0.00 -1'407'050.00	0.00 -1'313'526.41	
662.4521	Participation des communes	71'232 hab.	1'249'758.83	-1'407'050.00	-1'313'526.41	
662.4521.11	Participation de Bussigny	8'208 hab.	144'008.60	-162'650.40	-151'839.38	
662.4521.12	Participation de Chavannes	7'169 hab.	125'779.45	-142'149.10	-132'700.75	
662.4521.13	Participation de Crissier	7'407 hab.	129'955.13	-146'329.40	-136'603.16	
662.4521.14	Participation d'Ecublens	12'181 hab.	213'714.50	-240'195.35	-224'230.09	
662.4521.15	Participation de Renens	20'307 hab.	356'284.45	-402'645.75	-375'882.76	
662.4521.16	Participation de St-Sulpice	3'463 hab.	60'758.00	-67'564.30	-63'073.47	
662.4521.17	Participation de Villars-Ste-Croix	673 hab.	11'807.70	-13'320.85	-12'435.44	
662.4521.18	Participation de Prilly	11'824 hab.	207'451.00	-232'194.85	-216'761.36	

Remarques

- 660 Les rubriques de ce groupe de comptes dépendent du nombre et du genre de services organisés ainsi que du nombre de participants.
- 660.3013 Les engagements d'urgence exceptionnels ont fortement influencé ce compte; les frais spéciaux d'indemnités horaires versés aux miliciens engagés dans "Atome - Daillens - Grana" soit, Frs 20'985.30 ont été remboursés et pris en charge par le service de sécurité civile et militaire du canton (SSCM) sur le compte 660.4350. Les indemnités versées dans les deux engagements de l'opération "canicules" en juillet 2015 sont aussi comptabilisées dans ce compte.
- 660.3030 Les indemnités de piquet ayant été augmentés en 2014 et 2015, elles dépassent le plafond AVS et sont donc soumises aux charges sociales.
- 660.3100  
660.3110 Ces comptes dépendent du type de matériel nécessaire aux différents services d'instruction.  
660.3130
- 660.4350 Remboursements des frais d'indemnités horaires pour les engagements d'urgence.  
(voir remarque compte 660.3013)
- 661.3011 Un employé à temps partiel, parti en cours d'année, n'a pas été remplacé.
- 661.3120 Le nombre et le kilométrage des véhicules de service ORPC et des locations ont été inférieurs aux prévisions.
- 661.3156 Peu de recours à des ateliers d'entretien.
- 661.4350 Aucune vente de matériel obsolète.
- 661.4361 Ecart dû à des allocations pour perte de gain liées à la maladie d'un collaborateur.

**ORGANISATION REGIONALE DE  
PROTECTION CIVILE  
DE L'OUEST LAUSANNOIS**

Tableau des comptes d'investissements par nature

Totaux

Dépenses	Recettes	+ Augmentation - Diminution
0.00	0.00	0.00

<b>ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS</b>		<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
<b>BILAN AU 31.12.2015</b>			
910	<u>Disponibilités</u>	233'001.08	
9100	Caisses	6'661.55	
9101	Chèques postaux	129'814.88	
9102	Banques	96'524.65	
911	<u>Débiteurs et comptes courants</u>	3'176.89	
9111	Comptes courants débiteurs	3'176.89	
913	<u>Actifs transitoires</u>	58'125.65	
9139	Actifs transitoires	58'125.65	
920	<u>Engagements courants</u>		262'177.97
9200	Créanciers		47'236.80
9206	Comptes courants créanciers		214'941.17
925	<u>Passifs transitoires</u>		32'125.65
9259	Passifs transitoires		32'125.65
<b>T O T A U X</b>		294'303.62	294'303.62

**ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2015**

Institutions	Années	Engagements	Appareils	Montants
Devillard Romandie SA	2012	Contrat de location	Photocopieur	fr. 5'027.40 TTC
Neopost AG	2013	Contrat de location	Machine à affranchir	fr. 3'368.00 TTC

## **APPROBATIONS LEGALES**

Approuvés par le comité directeur dans sa séance du 19 avril 2016

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président :

Le secrétaire :

Olivier Golaz

Denis Lang

Approuvés par l'assemblée régionale dans sa séance du 14 juin 2016

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président :

Le secrétaire :

Guy-Paul Bosson

Denis Lang

Visés par la Préfecture du district de l'Ouest lausannois,  
le